



Droit et gestion de l'environnement



Niveau d'étude
BAC +4



ECTS
2 crédits



Composante
UFR Sciences
Vie Terre
Environnement

Présentation

Description

: L'introduction au droit vise à donner un panorama général du système juridique français et européen, de façon à saisir les enjeux et implications d'un problème juridique. Il est un préalable nécessaire à l'introduction au droit de l'environnement qui intervient dans la seconde partie du cours.

Cours magistraux-Droit de l'environnement :

Qu'est-ce que le droit ? ; La hiérarchie des normes ; Le droit public et le droit privé ; L'organisation juridictionnelle ; Les principes du droit de l'environnement (précaution, prévention, pollueur-payeur, information et participation) ; Modalités de mise en œuvre des principes du droit de l'environnement

Objectifs

Comprendre l'environnement juridique dans lequel évolue les personnes physiques et morales afin d'en identifier les obligations légales en matière d'environnement.

Heures d'enseignement

TD

Travaux Dirigés

16h

Modalités de contrôle des connaissances



Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CT (contrôle terminal)	Ecrit sur table			2		

Seconde chance / Session de rattrapage

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CT (contrôle terminal)	Ecrit sur table			2		

Infos pratiques

Campus

➤ Campus de Dijon